



Cautionnaire solidaire a mon insu

Par **KADELA**, le **19/05/2009** à **20:09**

Bonjour,

BONJOUR,

JE SUIS CAUTIONNAIRE SOLIDAIRE A MON INSU DEPUIS LE 1 JUIN 2006 JUSQUE JUIN 2008 JE N'ETAIS PAS AU COURANT LORSQUE QU'UN HUISSIER ME REMETS UN COMMANDEMENT DE PAIEMENT QUE JE NE PAIE PAS CAR ARRANGEMENT A L'AMIABLE AVEC LE LOCATAIRE.AUJOURD'HUI JE RECOIS UNE ASSIGNATION AU TRIBUNAL CAR LOYER TOUJOURS IMPAYE,JE VOUDRAIS SAVOIR CE QUE JE PEUX FAIRE CAR J'AI UNE CONVOCATION LE 9 AOUT DEVANT LE TRIBUNAL?

P.S:LE LOCATAIRE EST MON BEAU FRERE.

MERCI.